



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

**Service eau-environnement**

Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Annecy, le **- 3 MARS 2022**

**Note de présentation**

accompagnant le projet d'arrêté préfectoral concernant le projet de construction de nouveaux bureaux par la Sci Fal Mesers - Commune de Saint-Jean-de-Sixt

**Objet :** défrichement de bois ou forêt – Article L.341 du Code forestier

La SCI Fal Mesers représentée par monsieur Lathuille Emmanuel (société Lathuille Frères) envisage la construction de nouveaux bureaux pour ses activités spécialisées dans le BTP.

Cette SCI a fait récemment l'acquisition de la parcelle cadastrée section B n° 5353 d'une surface totale de 0,2216 ha (2216 m<sup>2</sup>) classée en zone AUx (secteur d'extension pour des activités potentiellement nuisantes) au plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Jean-de-Sixt.

Le secteur où se situe la parcelle concernée fait l'objet d'implantations d'entreprises locales et constitue la ZAC des Mesers.

Les travaux d'aménagement (terrassement) vont nécessiter le défrichement de la totalité de la surface de cette parcelle soit 0,2216 ha composée d'un peuplement mélangé de feuillus et résineux.

L'autorisation de défrichement sera subordonnée aux mesures suivantes, calculées à partir d'un coefficient multiplicateur de 1,5 soit :

- reboisement d'une surface de 0,3324 ha pour un montant estimatif de 1 116 €.

ou

- réalisation de travaux sylvicoles pour le même montant,

ou

- paiement d'une indemnité financière d'un montant de 1 462 €.

Pour le directeur départemental des territoires  
Le chef du service eau-environnement

  
Damien ASSADET